

Politique de remboursement été 2022

Une fois un paiement fait la politique suivante s'applique.

Cours remboursable à 100% (sauf frais d'inscription) si avisé avant début des cours (journée ouvrable précédent 1^{er} cours, fds exclus)

Par la suite selon la date de début du cours.

Jusqu'à 3 jours après le début des cours, 150\$ de pénalité (+ 50\$ inscription)

Par la suite 4^e jour et plus après le début aucun remboursement

L'Élève pourra tout de même abandonner son cours, après le 3^e jours (jusqu'à l'avant dernier cours) sans remboursement et sans mention échec, sans transmission et sans bulletin.